

Conseil d'administration de l'Office de Tourisme Savoie Grand Revard
30 Novembre 2017

Présents : Maryse Favre, Josiane Lasnier, Claude Gaillard, Nicolas Guerraz, Michel Frugier, Richard Petit, Richard Berger, Slobodan Merdovic, Frédérique Merdovic, Christian Paccard, Franck Lacoste, Gérard Dumaz, Cathy Devos, Pierre Hemar.

Représentés : Yves Radici a donné procuration à Slobodan Merdovic

Laurence frangin a donné procuration à Richard berger

Jean-Paul Jonckheere a donné procuration à Claude Gaillard

Observatrice : Esther Da Costa (restaurant Le Caribou)

Le quorum est atteint

Egalement présent : Dominique Liégeois (directeur de l'OT)

Gérard Dumaz a été nommé secrétaire de séance

Ordre du Jour

- Approbation des comptes 2016/2017
- Modification des horaires d'ouverture de l'OT pour la saison 2017-2018
- Transfert des animations
- Réalisation de la brochure Eté/hiver 2018 et brochure Hébergements
- Validation de la modification des cotisations
- Validation du budget prévisionnel 2018
- Tour de table/ questions diverses
- Date et contenu de la prochaine Assemblée Générale

En début de séance, Il a été accordé à l'unanimité le droit de vote à Laurence FRANGIN qui avait été élue en 2014 et qui représentait le restaurant « Le Caribou ».

Le Caribou ayant été revendu entre temps, Laurence Frangin a pris son adhésion à titre personnel. La nouvelle propriétaire du Caribou avait toutefois été invitée au CA et est donc resté à cette séance à titre d'observateur.

1/ Approbation des comptes 2016/2017

Christian Paccard, trésorier, présente le bilan financier de l'exercice 2016/ 2017

Après un déficit non prévu de 62 000 € (au lieu de 40 000 €) en 2015/2016, du fait du non-versement de la subvention de la commune des Déserts, le déficit est à nouveau de 49 000 € en 2016 – 2017 : le règlement du site internet (23 400 €) a été alourdi à nouveau du non-versement de la subvention de la commune des Déserts, qui avait été promise verbalement en CA par le maire, Michel André, au coup par coup sur des actions d'animation produites sur la commune des Déserts.

Le Conseil prend acte et valide le bilan financier 2016/2017. P.Hemar souhaite une identification précise des dérives budgétaires afin que la situation ne se renouvelle pas.

2/ Modification des horaires d'ouverture de l'OT pour la saison 2017-2018

Dominique Liégeois présente le projet de nouvelle grille des horaires du personnel de l'OT, cette nouvelle grille devrait permettre d'abaisser la masse salariale d'environ 10%.

	Fermeture de l'OT car personne
	Affluence moyenne
	Affluence soutenue
	Affluence forte

Horaires d'ouverture			
Type 1	9H00 12H00	13H30 17H30	7H
Type 2	9H00 12H00	14H00 17H00	6H
Type 3	9H00 12H00		3H
Type 4	9H00 13H00	15H00 18H00	7H

L'année est divisée en 4 périodes où les horaires sont modulés par rapport à l'affluence du public. La période type 1 correspond aux vacances d'été et d'hiver. La fermeture

totale est envisagée 10 jours en avril, 15 jours en mai, 15 jours en octobre. Pour le détail le tableau est disponible auprès de Dominique Liégeois.

Dominique Liégeois explique que ce nouvel horaire devra être présenté aux personnels de l'OT.

La nouvelle grille des horaires du personnel est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

3 / Transfert des animations au GAEF* *(groupement des acteurs économique de la Féclaz)

Claude Gaillard donne la parole à Slobodan Merdovic qui expose les grandes lignes du projet d'animation pour l'hiver 2017. Ces animations seront portées par le Gaef grâce à une aide de CGAT et une participation financière accrue des acteurs économiques du plateau. La mairie des Déserts a également promis une aide financière qui doit être votée en Conseil municipal pour la réalisation de ces animations.

-Montée des enfants de l'école de les Déserts à la Féclaz avec l'arrivée du Père Noël avec gouter.

-Le soir de Noël Arrivée du Père Noël en traîneaux ou calèche dans le village avec des papillotes pour les enfants

-Le pot d'accueil chaque dimanche soir après ski, "revu et corrigé", animations musicales.

- Nous maintenons les feux d'artifices le 31 décembre et les 'lundis des vacances de Février (5 feux au total) très apprécié par les locaux et les touristes.

- Le premier weekend (Janvier) qui suit les vacances de Noël, fête de la neige, pour le bassin Chambérien avec animation et BIG AIR en musique.

- Descente aux flambeaux des moniteurs ESF avec spectacle, vin chaud et chocolat chaud.

- Animation Nocturne luge

- Spectacle Volte-Face centre équestre de la Féclaz

- En fonction de la météo, mini foot ou Hand Ball dans le gymnase

- Fin de semaine descente aux flambeaux des enfants avec animations

- Fin de semaine après ski course d'équipe familiale Gymkhana avec animation cracheurs de feu etc....

- Cloture de la saison BIG AIR SHOW Musical

- Mise en place d'une Communication, Radio, affiches, Autres.....

- il est étudié la mise en place d'une patinoire, qui fera le bonheur des enfants après le ski en cas de mauvaise météo.

L'OT apportera un soutien logistique (prêt de matériel, sono, etc..) et administratif au GAEF pour al bonne réalisation des animations.

La proposition du Gaef est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

4/Réalisation de la brochure Eté/hiver 2018 et brochure Hébergements

La commission communication a auditionné 3 candidats pour la réalisation de nos nouvelles brochures. La commission recommande l'attribution du marché à l'Agence Nouvel œil qui avait déjà réalisée notre brochure en 2004. La brochure devra être prête pour le début février, le planning étant très serré Claude Gaillard sera très présent auprès de l'agence pour que les délais soient tenus.

Une première réunion est prévue le 14 décembre avec l'agence.

La proposition de la commission communication est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

5/Modification des cotisations des résidents permanents.

Le président propose la modification du tarif de la cotisation des résidents permanents pour la rapprocher de celle des résidents secondaires. Le tarif proposé est de 25 euros pour l'année 2018. Un point sera fait à la fin de l'année pour évaluer l'impact de cette augmentation.

Le tarif de 25 euros est validé.

6/ Validation du budget prévisionnel 2018

Christian Paccard présente le budget prévisionnel 2018 placé sous le signe d'une stricte réduction des dépenses.

classe	libellé	2016	2017	2018
602	produits entretien	1 941,53 €	253,23 €	1 000,00 €
603	variation stock marchandises	353,93 €	735,65 €	0,00 €
604	prestations extérieures	17 440,07 €	15 806,68 €	5 000,00 €
606	fournitures & achats	8 045,47 €	6 665,23 €	4 000,00 €
607	achats	2 652,78 €	2 227,19 €	2 000,00 €
60		30 433,78 €	25 687,98 €	12 000,00 €
613	locations diverses	5 026,56 €	2 208,72 €	2 500,00 €
615	entretien / réparations	3 247,79 €	2 019,84 €	2 000,00 €
616	primes assurances	454,00 €	457,24 €	470,00 €
61		8 728,35 €	4 685,80 €	4 970,00 €
621	personnel extérieur	19 205,71 €	19 387,04 €	19 500,00 €
622	comptable / commissaire aux comptes	6 044,62 €	6 270,20 €	6 100,00 €
623	communication / événements	72 231,62 €	57 790,44 €	40 000,00 €
625	déplacements / réceptions manifestations	10 286,50 €	10 534,60 €	6 000,00 €
626	frais postaux / télécom	7 715,02 €	6 725,36 €	7 000,00 €
627	frais bancaires	73,62 €	102,22 €	100,00 €
628	cotisations / formations	1 369,47 €	3 218,42 €	1 400,00 €
62		116 926,56 €	104 028,28 €	80 100,00 €
633	participation employeur FPC	906,85 €	1 407,09 €	920,00 €
63		906,85 €	1 407,09 €	920,00 €
641	salaires / congés payés / primes	71 663,39 €	84 777,65 €	65 000,00 €
645	cotisations sur salaires	22 879,14 €	25 545,25 €	20 000,00 €
647	médecine du travail	389,24 €	395,42 €	420,00 €
64		94 931,77 €	110 718,32 €	85 420,00 €
651	SACEM / SPRE / site internet	1 801,01 €	2 175,72 €	2 000,00 €
654	pertes sur créances irrécouvrables		54,00 €	
658	charges de gestion courante	0,97 €	3,29 €	1,00 €
65		1 801,98 €	2 233,01 €	2 001,00 €
661	intérêts de découvert	12,16 €	26,67 €	20,00 €
66		12,16 €	26,67 €	20,00 €
681	dotation aux immobilisations	7 302,66 €	14 597,08 €	0,00 €
68		7 302,66 €	14 597,08 €	0,00 €
6	TOTAL CLASSE 6	261 044,11 €	263 384,23 €	185 431,00 €
2	TOTAL CLASSE 2 / amortissements	23 817,44 €		
	DEPENSES REELLES	284 861,55 €	263 384,23 €	185 431,00 €
706	animations / fêtes	6 849,00 €	7 409,51 €	2 500,00 €
707	ventes diverses / plans, cartes, fiches	6 241,69 €	5 900,65 €	6 000,00 €
708	refacturations / atténuation de dépenses	22 070,66 €	19 200,00 €	20 000,00 €
70		35 161,35 €	32 510,16 €	28 500,00 €
743	subvention syndicat mixte	164 000,00 €	157 000,00 €	137 000,00 €
	subvention taxe de séjour			
744	subvention Les Déserts	0,00 €	0,00 €	0,00 €
74		164 000,00 €	157 000,00 €	137 000,00 €
751	cotisations adhérents	24 196,60 €	21 777,90 €	20 000,00 €
758	produits divers gestion courante	606,09 €	2,55 €	0,00 €

768	produits financiers	10,95 €	4,33 €	10,00 €
76		10,95 €	4,33 €	10,00 €
777		1 660,38 €	1 416,24 €	1 000,00 €
77		1 660,38 €	1 416,24 €	1 000,00 €
791	transfert de charges	140,00 €	1 222,05 €	0,00 €
79		140,00 €	1 222,05 €	0,00 €
7	TOTAL CLASSE 7	225 775,37 €	213 933,23 €	186 510,00 €
	RESULTAT DE L'EXERCICE	-35 268,74 €	-49 451,00 €	1 079,00 €
	RESULTAT DE L'EXERCICE REEL	-59 086,18 €	-49 451,00 €	1 079,00 €

L'exercice 2017/2018 s'annonce comme étant particulièrement tendu : la subvention du Syndicat Mixte de 157 000 € va être ramenée à 137 000 €, déduite de la part de la taxe de séjour sur la commune des Déserts, qui revient à Chambéry Grand Alpes Tourisme (CGAT). Une partie de cette taxe sera utilisée pour financer les animations sur la station au travers de l'association GAEF (15000€). Le reste de la taxe sera conservée par CGAT pour assurer la promotion nationale du site de SGR (dont le Workshop SMB à Paris qui a été réalisé par CGAT en octobre 2017).

Le Président précise qu'il sera nécessaire, lors de l'exercice 2017/18, de veiller à la bonne utilisation par CGAT de la taxe de séjour au profit du site. Le budget de l'OT 2017 /2018 est donc établi sans la partie animation, à l'exception de la fête des Alpes du Revard.

Il y aura une réduction de la masse salariale : un saisonnier au lieu de deux, des périodes de fermeture totale de l'OT à l'automne et au printemps. Suppression également de la participation de l'OT aux différents salons.

Malgré ces coupes dans les dépenses, la faiblesse des recettes annonce un budget 2017 / 2018 tout juste à l'équilibre en trésorerie, mais qui sera encore déficitaire en bilan, du fait des amortissements des investissements antérieurs (site, Grand Ski...).

Michel Frugier estime que le budget présenté ne résout pas les problèmes de trésorerie et qu'il faudrait trouver une recette supplémentaire d'environ 15000 euros, et que d'autre part le budget présenté est trop tendu pour une association.

Pierre Hemar se propose de répercuter auprès de Chambéry Métropole les difficultés de trésorerie de l'O.T.

Le budget prévisionnel 2018 est adopté à l'unanimité des présents et représentés. Michel Frugier émet une réserve sur les recettes de la taxe de séjour qui doivent revenir sur le territoire.

7/ Tour de table/ questions diverses

Richard Petit, trésorier-adjoint s'interroge sur le montant important de la facture des habits de travail du personnel de l'OT. Claude gaillard répond que la facture a été signée par son prédécesseur. Nicolas Guerraz précise que cet achat correspondait à l'époque où le personnel relevait de la convention du personnel des remontées mécaniques et qu'il a perduré.

8/ Date de la prochaine Assemblée Générale.

Le Conseil fixe la date de l'Assemblée générale 2016/2017 au 11 janvier 2018. Outre les points statutaires habituels, cette assemblée générale devra renouveler pour trois ans l'ensemble du Conseil d'administration. Claude gaillard annonce au Conseil sa volonté de ne pas se représenter à la présidence de l'O.T. Il fait lire par Josiane Lasnier une lettre où il expose les raisons de sa décision qui tiennent essentiellement à la charge de travail difficilement compatible avec son activité professionnelle. Josiane Lasnier remercie le président pour la tâche accomplie dans un contexte difficile.

La séance est levée à 20h30

Le Secrétaire



Le Président

